

CA du CCASS DE MARQUILLIES
Séance du 10/04/2025

Etaient présents:

Mr Bernard Bailleul, Mr Eric Bocquet, Mme Régine Callipel, Mr Didier Damide, Mme Marie-Christine Dewast-Derrider, Mr Yves Lefranc, Mr Jacques Ribaille, Mme Marie-Pierre Roussel, Mr Pierre Papeghin, Mme Rose Secq.

Etaient absents:

Mr Jean-Pierre Delevallée, Mme Viviane Delevallée, Mme Céline Lejosne, Mr Jacques Merveille, Mme Blandine Mortreux.

Chaque absent ayant donné pouvoir à un membre du Conseil le président déclare le quorum atteint et ouvre la séance à 19H.

Le compte rendu du précédent CA est adopté à l'unanimité.

Après une présentation des comptes et de l'exécution du budget 2024, il est procédé à l'examen du compte administratif et du compte de gestion ainsi qu'à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 tant en investissement qu'en fonctionnement.

Il est proposé et adopté de garder les excédents constatés et de ne pas procéder à des transferts entre chapitres. En matière de fonctionnement l'excédent pourrait faciliter la mise place de nouvelles actions. Par ailleurs, compte tenu de la satisfaction des usagers à l'égard du nouveau système de repas à domicile, de nouvelles demandes pourraient émerger et entraîner une augmentation du budget consacré à cette action par le CCAS.

L'ensemble des propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président présente ensuite le projet de budget primitif pour 2025 en précisant bien qu'il s'agit d'un budget prévisionnel qui pourra faire l'objet d'un vote de budget modificatif en cours d'exercice en cas de besoin notamment pour la mise oeuvre d'actions nouvelles.

Le budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité.

Le Président informe le conseil de la mise en oeuvre effective d'un groupe de travail sur l'élaboration d'un outil de communication du CCAS du village destiné à rappeler aux marquillois son cadre de travail, ses objectifs, ses actions présentes, ses objectifs pour la mise en place nouveaux projets.

Il devrait permettre de présenter ses membres pour élargir et faciliter les prises de contact.

Enfin, il devrait intégrer une rapide présentation des organismes et services recensés qui sont susceptibles d'apporter des réponses ou d'accompagner les demandes des habitants.

Le Président revient ensuite sur la question du devenir de l'immeuble du CCAS et du projet de crèche inclusive privée.

Pour rappel le précédent Conseil avait émis un avis favorable à la vente de ce bien qui a donc fait l'objet d'une estimation par le Service des Domaines.

De son côté la personne qui porte le projet de crèche privée a réaffirmé son intention de réaliser son projet et elle a poursuivi les études préalables de mise aux normes.

Enfin, elle a affirmé son souhait d'acquérir le bâtiment.

Aujourd'hui elle doit finaliser son plan de financement, afin de ne pas obérer le financement de ses charges de fonctionnement elle recherche des soutiens. Dans ce cadre elle souhaite que le CCAS lui consente un rabais sur le prix d'achat.

L'estimation des Domaines offre un possibilité à hauteur de 10% de son estimation.

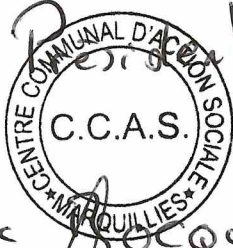
Le CCAS souhaite soutenir ce projet, comprend qu'il ne faut plus perdre de temps sur un dossier en instruction depuis longtemps. Néanmoins il souhaite que la pétitionnaire fournisse des

précisions sur la forme juridique que prendra cette crèche, sur son rôle dans le fonctionnement de la structure mais aussi sur les limites ou difficultés rencontrées dans ses recherches de cofinancement dans le secteur privé.
Contact sera pris rapidement avec elle pour obtenir les précisions souhaitées.
Par ailleurs à la demande de Mr Ribaille, les membres du CA qui le souhaitent seront invités à visiter les lieux très prochainement.

La séance est levée à 20h20

Approuvé 63 juin 2025

de P. Ribaille
Eric SOCQUET



La Secrétaire de séance

Rose SECQ





COMMUNE DE MARQUILLIES

FEUILLE DE PRÉSENCE

Conseil d'Administration

Séance du 10 avril 2025

NOM ET PRÉNOM	SIGNATURE
Monsieur BAILLEUL Bernard	
Monsieur BOCQUET Éric	
Madame CALLIPEL Régine	
Monsieur DAMIDE Didier	
Monsieur DELEVALLÉE Jean-Pierre	
Madame DELEVALLÉE Viviane	
Madame DEWAST-DERIDDER Marie-Christine	
Monsieur LEFRANCQ Yves	
Madame LEJOSNE Céline	
Monsieur MERVEILLE Jacques	
Madame MORTREUX Blandine	
Monsieur RIBAILLE Jacques	
Madame ROUSSEL Marie-Pierre	
Monsieur PAPEGHIN Pierre	
Madame SECQ Rose	

L'Administrateur ayant procuration doit inscrire la mention « PO » et signer à la place de l'Administrateur mandant.

